

# Le 10 avril 2008

## Elections au Comité Technique Paritaire Profession de foi

### Qu'est-ce que le CTP ?

C'est le Comité Technique Paritaire. Au Cnam, nous avons obtenu sa réhabilitation en 2005. Depuis, la nouvelle loi LRU (relative aux libertés et responsabilités des universités) impose la création d'un CTP dans tous les établissements d'enseignement supérieur.

L'élection se fait sur sigle syndical et la répartition des sièges à la proportionnelle. Les représentants sont désignés ensuite par les organisations syndicales. C'est un véritable test de représentativité.

Le CTP a vocation à traiter d'enjeux importants qui concernent tous les personnels : les problèmes généraux d'organisation et de fonctionnement de l'établissement, les conditions de travail, les règles statutaires, l'emploi, les primes et les politiques de formation.

Il se compose de 10 sièges pour les personnels et de 10 sièges pour l'administration. Actuellement au Cnam la CGT possède 4 sièges sur 10 au CTP.

Tout le monde vote : les fonctionnaires et les agents non titulaires comptant au moins 6 mois de présence continue au sein de l'établissement.

### Etre élu au CTP: pourquoi faire ?

Les élus CGT-Ferc-sup siègent dans cette instance non pas pour co-gérer l'établissement ni pour avaliser les projets de la Direction mais pour être un relais des revendications des personnels. **En effet, cette instance, bien qu'elle ne soit que consultative**, représente pour nous une tribune d'expression de vos revendications et un moyen d'être informé, de rendre compte et d'intervenir sur l'avenir de l'établissement et des personnels.

Par ailleurs nous avons toujours été un élément moteur pour défendre les missions essentielles du Cnam, notamment la promotion supérieure du travail libre et gratuite.

La direction actuelle tente de vider cette instance de sa substance : documents envoyés au dernier moment, ordre du jour à rallonge mené au pas de charge, pas d'écoute des revendications des personnels. Nous nous battons pour que la future direction redonne tout son sens à cette instance et pour que l'ensemble des personnels s'en empare pour en faire un véritable lieu de débat, de défense et d'avancées pour les personnels.

### Nous nous engageons à nous battre

- pour une réorganisation de l'établissement qui ne soit pas un outil de rentabilisation et qui ne remette pas en cause les missions du Cnam
- contre toute politique systématique de réduction d'effectifs
- contre tout licenciement
- pour un plan de titularisation des contractuels et en attendant l'amélioration de leur situation (salaire, avancement, régime indemnitaire...)
- pour le maintien de toutes les activités du Conservatoire dans le cadre du service public et le développement de l'emploi statutaire : enseignement, accompagnement, maintenance des bâtiments, informatique, reprographie...
- pour la fin de l'opacité dans l'attribution des primes et une véritable égalité entre toutes les catégories de personnels
- contre la nouvelle procédure d'évaluation qui vise à développer le système de rémunération au soit-disant mérite et à diviser les personnels

En fonction du nombre de sièges qu'elle obtiendra,  
la CGT désignera les personnes suivantes pour siéger au CTP :

*Christel POHER, Bibliothèque élue sortante*  
*Geneviève COURTIAL, INTD élue sortante*  
*Barbara GRUBO, Télécommunications élue sortante*  
*Frédérique PELAYO, Centre de documentation sur la formation et le travail élue sortante*  
*Jean-Paul MONIN, Génie analytique élu sortant*  
*Gilles LEPAGE, Intégration des systèmes élu sortant*  
*Olivier PONS, Informatique*  
*Nathalie VU HONG, Musée des arts et métiers*  
*Fabrice MONTEBAULT, Matériaux*  
*Gérard DEJARDIN, Acoustique*  
*Mustafa TAI AU, Direction des systèmes d'information élu sortant*  
*Catherine PASTEUR, Service intérieur*  
*Rémi GUERRIER, INETOP*  
*Rabah AIDRI, INTEC*  
*Muriel DIAGNE, Bibliothèque*  
*Elisabeth DUGUE, Sociologie*  
*Daniel DEL, Alternance*  
*Elisabeth VASSEUR, Centre de recherche sur la formation*  
*Véronique DEJARDIN, INTEC*  
*Odile DESCAMPS, Centre de recherche sur la formation*

## **La CGT au niveau national c'est**

un syndicat confédéré et interprofessionnel, première force syndicale du pays, qui se bat pour :

- ♦ Des créations d'emplois statutaires pour le développement des missions de service public
- ♦ L'augmentation des salaires
- ♦ L'intégration des primes dans le salaire
- ♦ L'amélioration des carrières
- ♦ ...

**Le 10 avril 2008,  
votez CGT !**